

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annonces de la Première ministre : les maires en attente de précisions

La Première ministre a présenté les grandes orientations de son action à venir en réponse aux émeutes de l'été dernier. La plupart d'entre elles nécessitent un travail complémentaire pour trouver une traduction concrète et opérationnelle qui permettra d'évaluer leur efficacité.

Si l'AMF ne peut que souscrire aux principes d'action présentés, elle considère qu'il ne faut pas masquer la réalité d'une action publique défailante à enrayer la dégradation des politiques de sécurité et de justice.

Ces annonces s'inscrivent dans la continuité de précédentes actions engagées dans le passé sans reposer la question fondamentale de l'organisation de la chaîne pénale, de la complexité procédurale et le recul de la présence des forces de l'ordre sur la voie publique.

L'AMF prend acte des propositions de concertation que la Première ministre souhaite engager avec les communes dans leur champ de compétences : sur les prérogatives et la formation des polices municipales, sur la nouvelle stratégie de prévention de la délinquance, sur le soutien à la parentalité et sur le renforcement et la professionnalisation de la médiation sociale. L'AMF prendra toute sa part à cette concertation et sera particulièrement attentive aux modalités de financement de ces actions. Elle veillera également à ce que le rôle attendu des polices municipales ne se traduise pas par un désengagement des missions régaliennes de la police nationale et de la gendarmerie.

L'AMF a pris également acte des aides financières annoncées, tant pour la reconstruction des bâtiments publics dégradés pendant les émeutes en complément des indemnités des assurances, qu'en ce qui concerne le soutien et le développement de l'accueil périscolaire.

L'AMF suivra avec attention la mise en œuvre des dispositifs dits de Force d'action républicaine, prévue dans trois communes, notamment du point de vue de leur inscription dans la durée. Elle s'interroge toutefois sur la nécessité d'un nouveau dispositif qui fait suite à bien d'autres, tels les quartiers de reconquête républicaine ou les Groupements locaux de traitement de la délinquance, qui n'ont donc pas été jugés satisfaisants.

L'AMF souhaite que les orientations annoncées se concrétisent rapidement dans le quotidien des communes et de leurs habitants.